

Synode national 1985

Décision 20 – « Pauvreté aujourd'hui »

Le Synode demande aux Eglises locales de recevoir l'appel du Conseil de la Fédération Protestante de France « Pauvretés aujourd'hui » (voir le texte intégral dans Information-Evangélisation 1985/1) :

1 – L'accueil : les solitudes sont de plus en plus nombreuses, le chômage, l'homme et la femme en situation de précarité, l'étranger, le migrant... Accueillir dans nos maisons, dans les locaux de paroisses disponibles.

2 – Le travail et le chômage : assurer ou permettre l'accompagnement des chômeurs. Mettre des locaux à leur disposition, prendre part aux activités et aux responsabilités des « maisons de chômeurs », découvrir les besoins locaux et imaginer quelles initiatives prendre avec d'autres associations...

3 – Le logement : réflexion collective sur l'utilisation des locaux privés, paroissiaux ou des collectivités locales inoccupés ou mal utilisés. Regroupement familial des travailleurs migrants.

4 – L'exigence financière : réflexion et engagement financier pour permettre la réalisation d'actions d'entraide.

(Pour 52 voix, contre 0)